

Annexe géographique

14/ territoire rive droite du Rhône aval



année 2005



Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques (partie Rhône-Alpes)
- Pressions physiques et biologiques sur les milieux aquatiques (partie Rhône-Alpes)
- Pressions importantes - bassins versants Gardons, Cèze (partie Languedoc-Roussillon)
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Le territoire "Rive droite du Rhône aval" s'étend sur deux régions administratives : Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Le travail de concertation, pour construire ces cartes, a été organisé au niveau régional. Cette organisation a conduit à quelques différences dans la conception des produits cartographiques, différences qui s'expliquent par des enjeux locaux et des expertises propres à chaque région.

Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

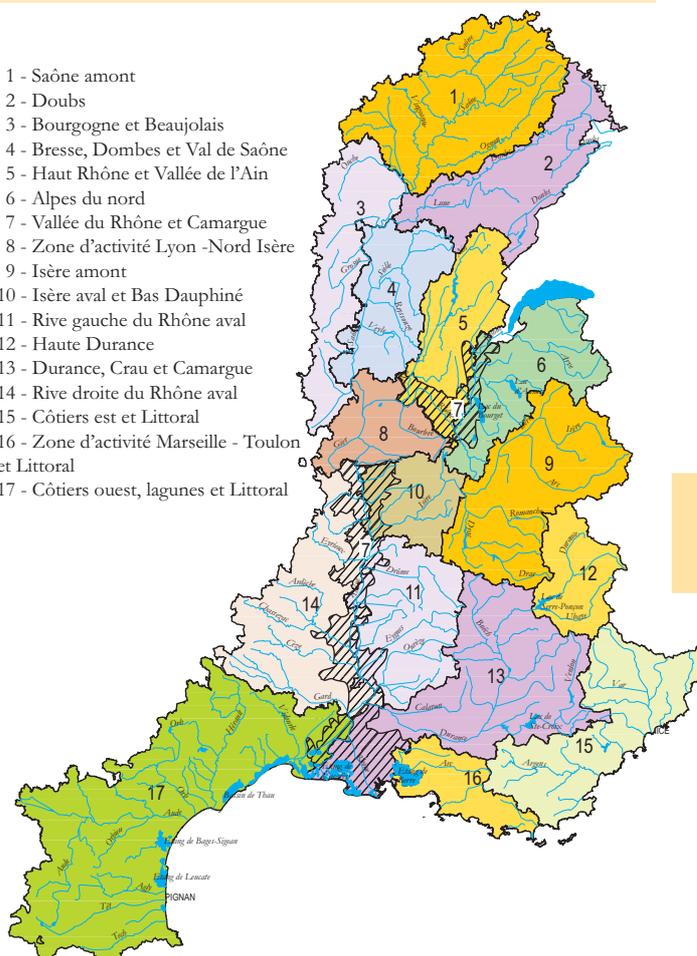
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**

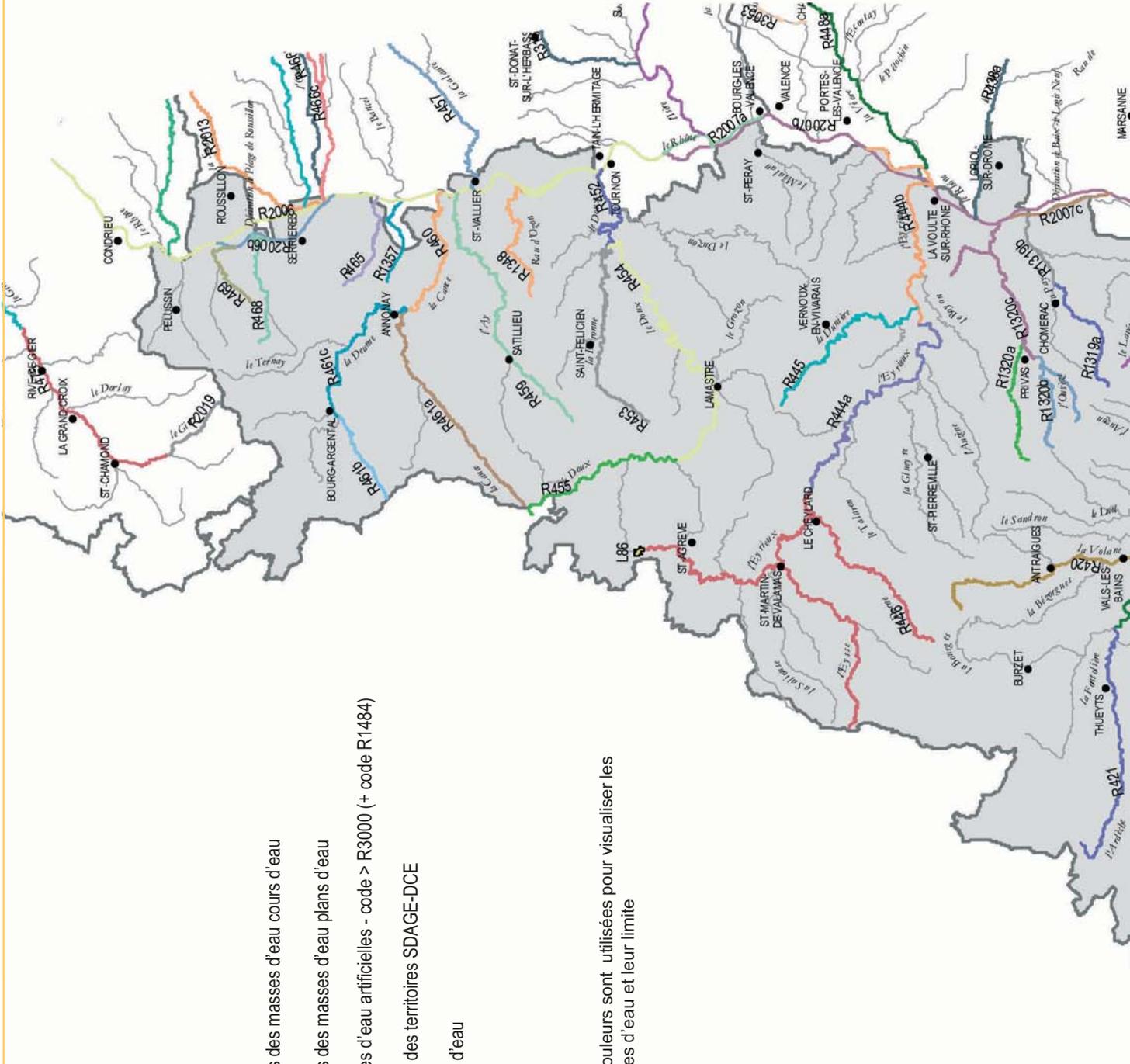
Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral



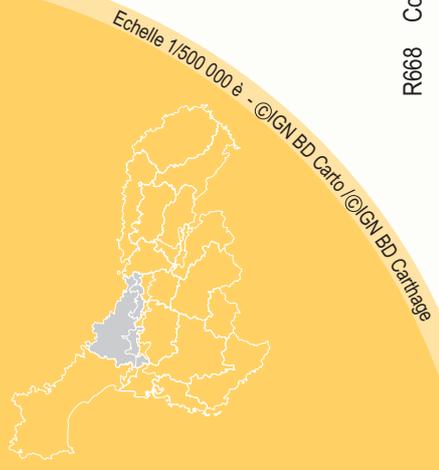
Codes et limites des masses d'eau superficielle

14/ Rive droite du Rhône aval

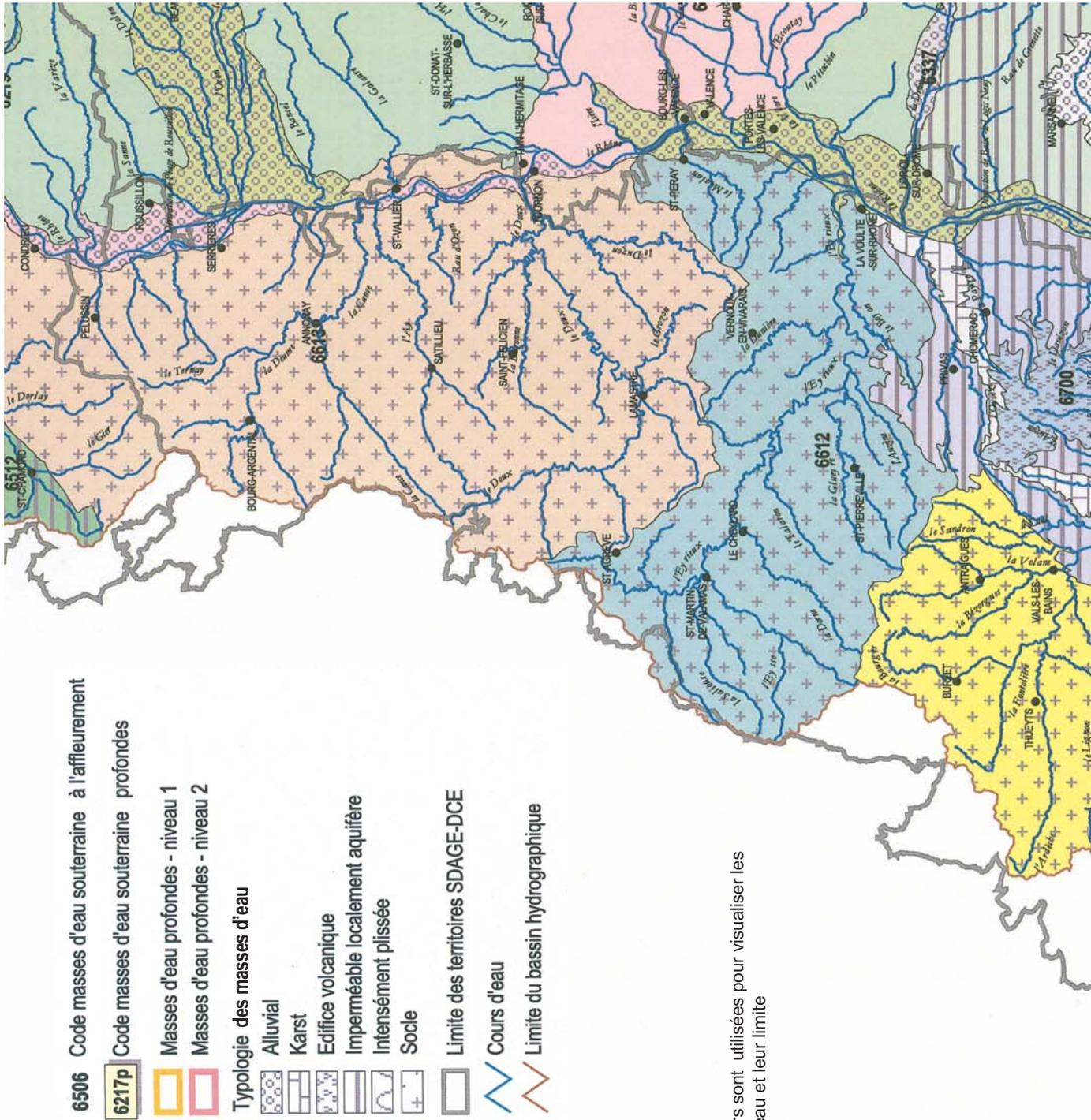


- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- Cours d'eau

Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



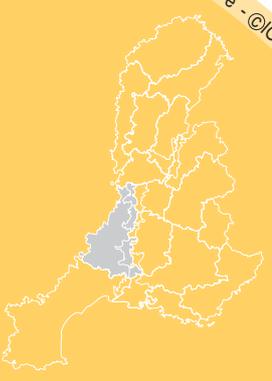
14/ Rive droite du Rhône aval



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho /©IGN BD Carthage



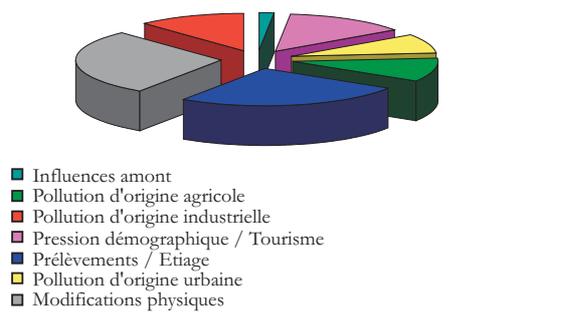
Les enjeux du territoire

Les cours d'eau

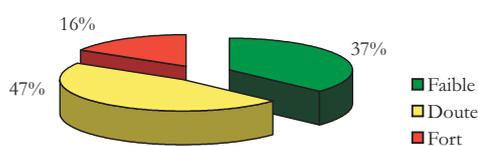
Les cours d'eau du territoire "Rive droite du Rhône Aval" sont fortement marqués par le climat méditerranéen surtout au sud : ils présentent généralement des débits d'étiage très faibles et sont soumis à des crues souvent violentes de type cévenol de la fin de l'été à l'automne. Ces caractéristiques rendent délicate la qualification de l'état écologique de ces cours d'eau dits "méditerranéens". De plus, leur fonctionnement naturel est difficile à appréhender compte tenu des modifications anthropiques subies, notamment sur les débits (hydroélectricité avec présence de nombreux petits seuils, irrigation, réalimentations, rejets de stations d'épuration...).

Les figures ci-dessous présentent les principaux problèmes pour atteindre les objectifs fixés par la directive ainsi que l'identification des risques de non atteinte du bon état. Sur ce territoire, 32 % des masses d'eau ont été pré-identifiées comme fortement modifiées.

Principaux problèmes pour l'atteinte du bon état en 2015



Risques de non atteinte du bon état



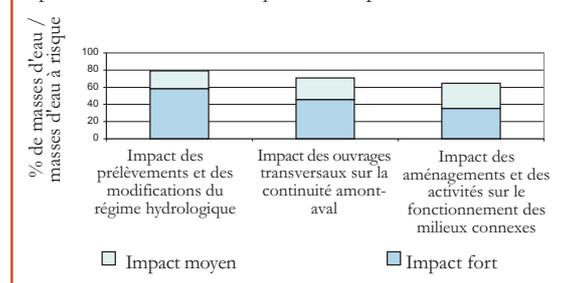
Les cours d'eau de ce territoire sont particulièrement concernés par les problèmes de **gestion quantitative de la ressource** en eau. Le bassin du Doux est à ce titre classé en zone de répartition des eaux.

Les usages nécessitant des besoins en eau importants sont nombreux. Il s'agit de l'alimentation en eau potable, de l'hydroélectricité généralement en tête de bassin versant, de l'irrigation destinée à l'agriculture et des loisirs liés à la baignade et au canoë-kayak. Le problème est d'autant plus complexe que les cours d'eau présentent des caractéristiques dites

"méditerranéennes" (étiages sévères) et qu'ils sont soumis à une pression touristique croissante (saisonnalité des besoins en eau). Aussi, la pression sur la ressource est maximale durant la période d'étiage : période la plus sensible pour les milieux aquatiques.

La **modification physique** des cours d'eau apparaît, également, comme une question importante sur ce territoire. Le cloisonnement du milieu (1) et la modification du lit et des berges (2) impactent le fonctionnement de l'écosystème (3) mais également les crues (4).

Pressions sur l'hydromorphologie en 2003 pour les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état



La difficulté consiste à concilier le bon fonctionnement de l'écosystème et les usages qui l'impactent :

- les ressources en eau potable qui limitent actuellement les possibilités d'urbanisation et d'aménagement du territoire ;
- l'hydroélectricité et les prélèvements : dérivations en tête de bassin versant, obstacles créant une rupture de la continuité écologique, éclusées, création de retenues... ;
- l'agriculture : construction de murs et murets sur les rives, cultures sur berges qui conduisent à une réduction de l'espace de liberté... ;
- l'urbanisation : réduction de l'espace de mobilité et aggravation des crues ;
- les extractions : déstabilisation du lit et des berges entraînant une érosion.

1) Présence de seuils, de barrages, ...

2) Endiguement, recalibrage, chenalisation, incision du lit, problème de transport solide entre le Rhône et ses affluents ...

3) Impacts sur les poissons, les invertébrés, la ripisylve, les zones humides, le fonctionnement morphologique, ...

4) Accélération des eaux dans les zones endiguées et risques de rupture de digues, disparition des champs d'expansion de crues dans les zones urbanisées, ...

Ces problèmes font l'objet de cinq questions importantes, développées dans le document d'état des lieux du district, auxquelles on pourra se reporter :

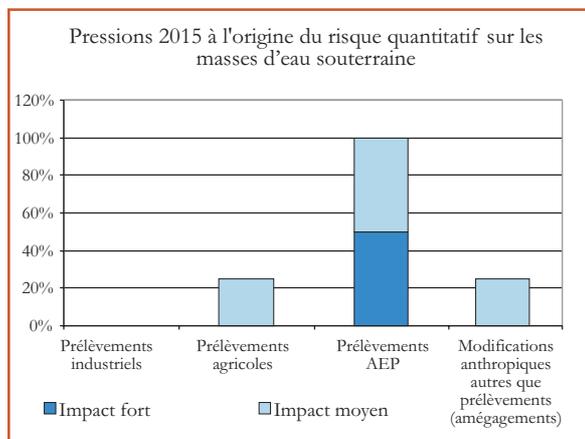
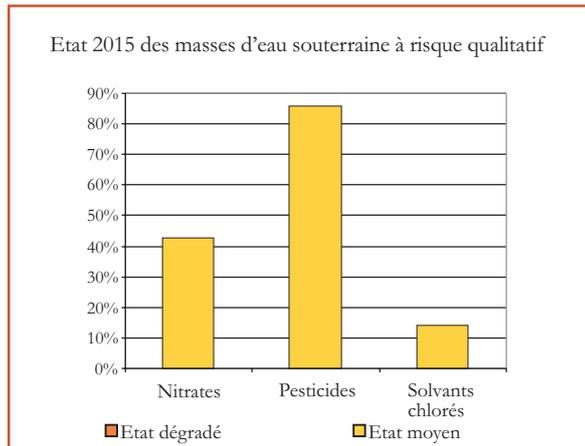
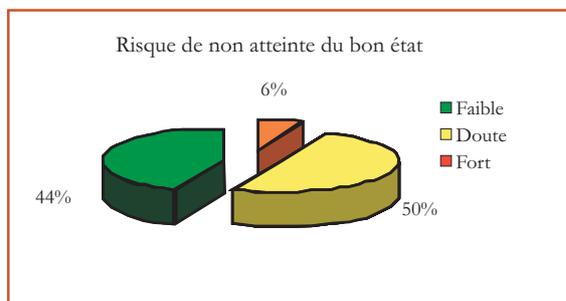
- Les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?
- L'hydroélectricité et son développement au titre de la directive "énergie renouvelable" sont-ils compatibles avec la protection des milieux aquatiques ?
- Comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?
- Les crues et les inondations : comment gérer le risque en tenant compte des cours d'eau et des enjeux ?
- Comment mieux intégrer la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire ?

Les eaux souterraines

Les eaux souterraines constituent une ressource majeure puisqu'elles fournissent la majorité des prélèvements pour l'alimentation en eau potable. Plus de la moitié des volumes prélevés proviennent des aquifères alluviaux (Ardèche, Cèze, Gardons, ...). Les karsts (Urgonien) contribuent aussi largement à la satisfaction des besoins en eau.

Les spécificités liées à la gestion et à la préservation des ressources en eau souterraine sont développées dans le document d'état des lieux du district, auquel on pourra se reporter.

La figure ci dessous présente les risques de non atteinte du bon état (qualitatif et quantitatif) pour l'ensemble du territoire.



Questions transversales

Essor démographique et touristique

L'essor démographique et touristique qui gagne ce territoire mérite d'être anticipé et géré. Il se présente sous deux aspects principaux :

- l'attractivité du territoire pour la pratique du tourisme "vert". En période estivale, la population augmente considérablement, en particulier aux abords directs des cours d'eau ;
- la pression démographique, jusqu'ici concentrée sur le couloir rhodanien et la frange littorale, qui commence à gagner l'arrière pays. Des communes comme Alès ou Bagnols sur Cèze prennent de plus en plus d'importance.

La difficulté reste de concilier la préservation de la qualité des milieux avec une pression touristique croissante. Cette pression, forte sur certains secteurs, pose le problème de concentration des populations et

celui des besoins importants pour une période très courte durant laquelle les milieux sont les plus sensibles (étiage) : besoins d'espace, d'infrastructures, d'équipements, de ressource en eau.

L'augmentation de la population, saisonnière ou permanente, entraîne une augmentation proportionnelle des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable mais également pour les usages privés (piscines, arrosage des jardins) ou publics (maintien d'une certaine hauteur d'eau pour la pratique de la baignade et des sports d'eaux vives, arrosage des espaces verts, alimentation en eau des nouvelles infrastructures publiques...). Ainsi, sur une même ressource en eau, de nouveaux usages s'additionnent aux anciens, ce qui pose la question du partage de cette ressource, notamment en période d'étiage.

D'autre part, l'accroissement démographique nécessite d'être anticipé pour dimensionner correctement les ouvrages d'épuration des eaux usées et pluviales. Par ailleurs, les stations d'épuration des communes les plus touristiques doivent pouvoir supporter d'importantes fluctuations saisonnières sans dysfonctionner. Enfin, les usages ludiques (baignade, ...) exigent des traitements bactériologiques assurés par les ouvrages d'assainissement.

Ainsi l'analyse des questions socio-économiques de ce territoire est assez complexe : le tourisme est une activité "vitale" mais les investissements sont supportés par une population permanente très réduite. Aussi, les capacités d'investissement et de financement sont limitées. Une méconnaissance de la valeur des biens et services environnementaux risquerait de conduire à une sous estimation ou à une mauvaise prise en compte de cette question dans les politiques publiques ou les projets d'infrastructures.

Les problèmes liés à la pression démographique et touristique sont particulièrement complexes puisqu'ils englobent toute une série de questions : la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau superficielle naturellement limitée, le risque d'inondation et l'aménagement du territoire au sens large. Une approche globale s'avère nécessaire d'autant que les prévisions démographiques prévoient un rythme de croissance tendancielle soutenu d'ici à 2030. Il faut développer les démarches de gestion concertée et assurer le lien avec les politiques d'aménagement du territoire (pays Ardèche Méridionale, pays Uzège Pont du Gard, pays des Cévennes ...). Le défi est d'aller vers une politique territoriale intégratrice des enjeux de l'eau. Cette politique doit être partagée, collective et solidaire. Pour cela, plusieurs pistes doivent être approfondies :

clarifier les compétences des différents acteurs publics, articuler les missions de police, rechercher la cohérence des différentes politiques sectorielles.

Autres questions importantes

Les milieux aquatiques du territoire "Rive droite du Rhône aval" sont concernés par d'autres problèmes communs à l'ensemble des milieux aquatiques du bassin. Ainsi 13 questions importantes permettent d'identifier les conditions de réussite de la politique de l'eau et notamment de l'atteinte des objectifs de la DCE sur le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens. La lecture de ces questions, dans le document d'état des lieux, permettra une approche globale des enjeux posés par la mise en œuvre de la directive.



Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques

14/ Rive droite du Rhône aval (partie Rhône-Alpes)

REJETS DE COLLECTIVITES :

- < à 5 000 EH
- de 5 000 à 20 000EH
- > à 20 000 EH

REJETS MIXTES :

- < à 5 000 EH
- de 5 000 à 20 000EH
- > à 20 000 EH

REJETS INDUSTRIELS :

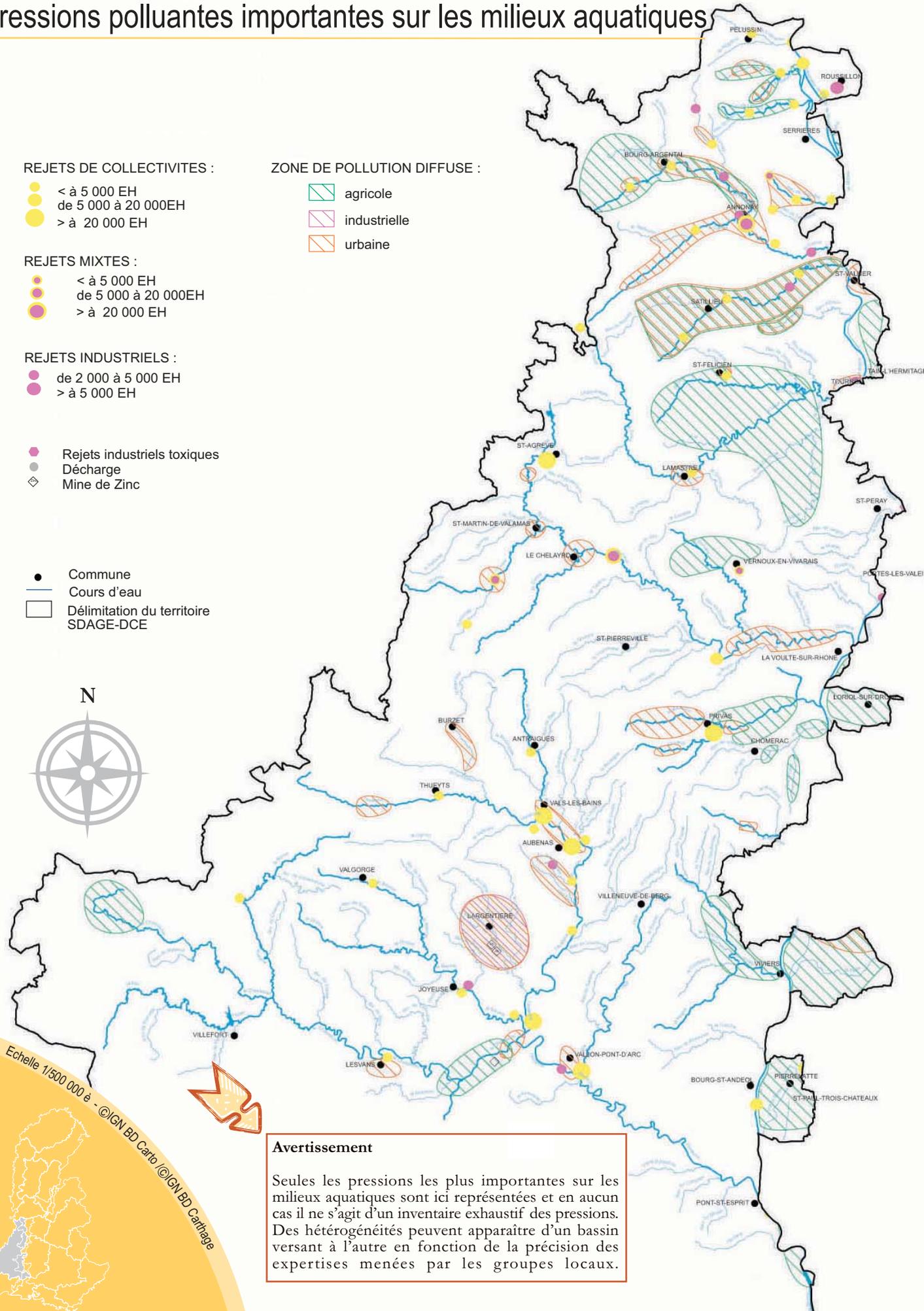
- de 2 000 à 5 000 EH
- > à 5 000 EH

- Rejets industriels toxiques
- Décharge
- ◇ Mine de Zinc

- Commune
- Cours d'eau
- Délimitation du territoire SDAGE-DCE

ZONE DE POLLUTION DIFFUSE :

- agricole
- industrielle
- urbaine



Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Cartho / ©IGN BD Carthage

Pressions physiques et biologiques importantes sur les milieux aquatiques

PRESSIONS PHYSIQUES

SUR LA RESSOURCE :

- Retenue d'eau
- Dérivation
- Transfert d'eau d'un bassin à un autre
- Secteur à nombreuses retenues collinaires
- Perturbation liée aux étangs

Prélèvement ponctuel

- | | |
|------------|------------|
| agricole | AEP |
| industriel | souterrain |

Prélèvement dispersé

- | |
|------------|
| agricole |
| AEP |
| industriel |

SUR L'HYDROMORPHOLOGIE :

- Zone d'extraction
- Assec
- Incision du lit du cours d'eau
- Modification du régime hydraulique
- Artificialisation du cours d'eau
- Disparition de zone humide
- Zone de sports d'eaux vives
- Micro-centrale hydroélectrique
- Usine hydroélectrique

Ouvrage

- franchissable
- infranchissable

Secteur

-
-

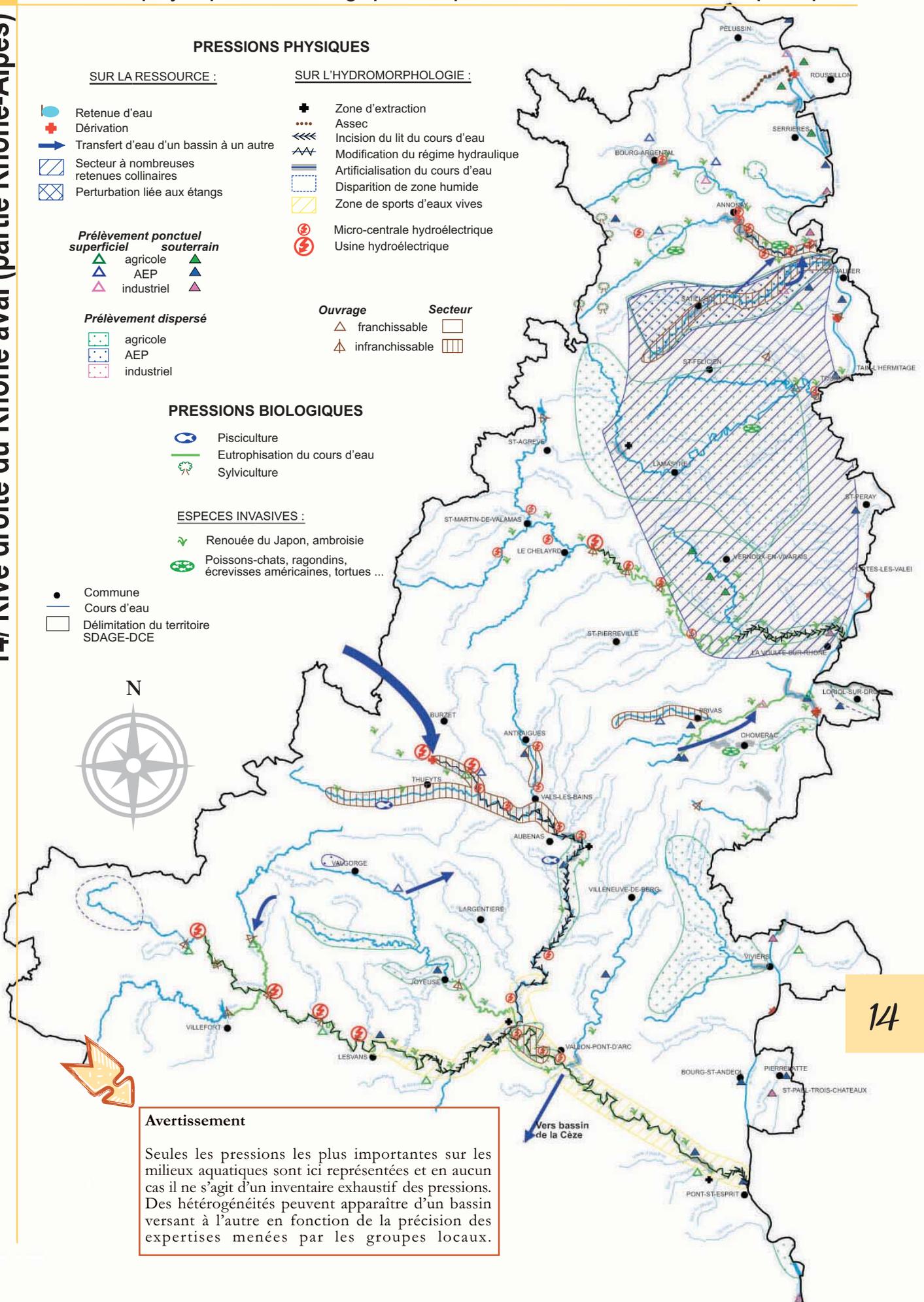
PRESSIONS BIOLOGIQUES

- Pisciculture
- Eutrophisation du cours d'eau
- Sylviculture

ESPECES INVASIVES :

- Renouée du Japon, ambroisie
- Poissons-chats, ragondins, écrevisses américaines, tortues ...

- Commune
- Cours d'eau
- Délimitation du territoire SDAGE-DCE

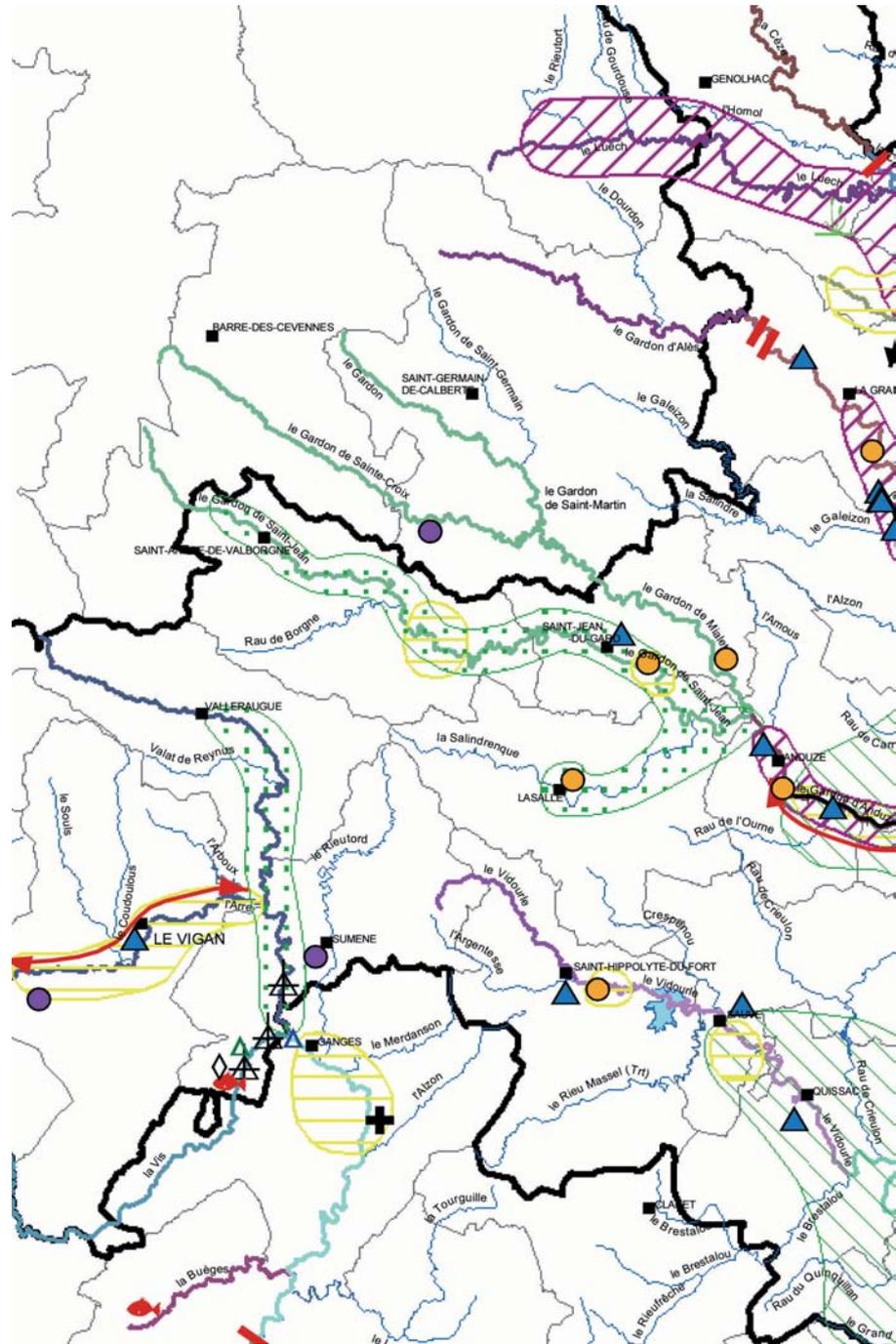


Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

Pressions importantes

Bassins versants Gardons, Cèze



Echelle 1/300 000 e - ©IGN BD Cartho / ©IGN BD Carthage

Prélèvements

- Eaux superficielles > 500 000 m3/an**
 - Industriels
 - Irrigation
 - AEP
- Eaux souterraines > 500 000 m3/an**
 - Industriels
 - Irrigation
 - AEP
- Dérivations**
 - > 100 millions de m3 / an
 - Prélèvement pour canons à neige

- Prélèvements dispersés

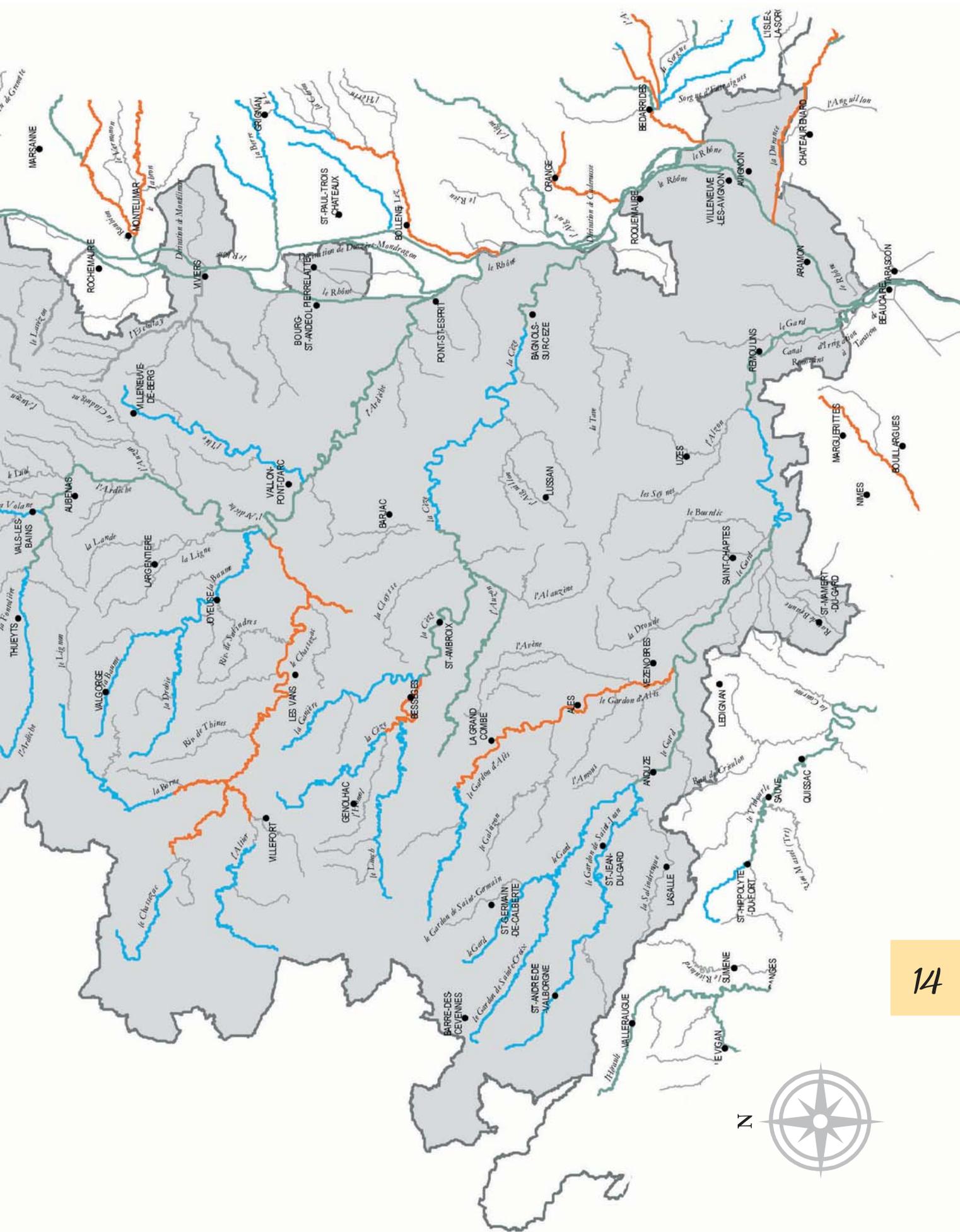
- Agriculture
- AEP
- Industrie

- Transferts

BV origine → BV arrivée

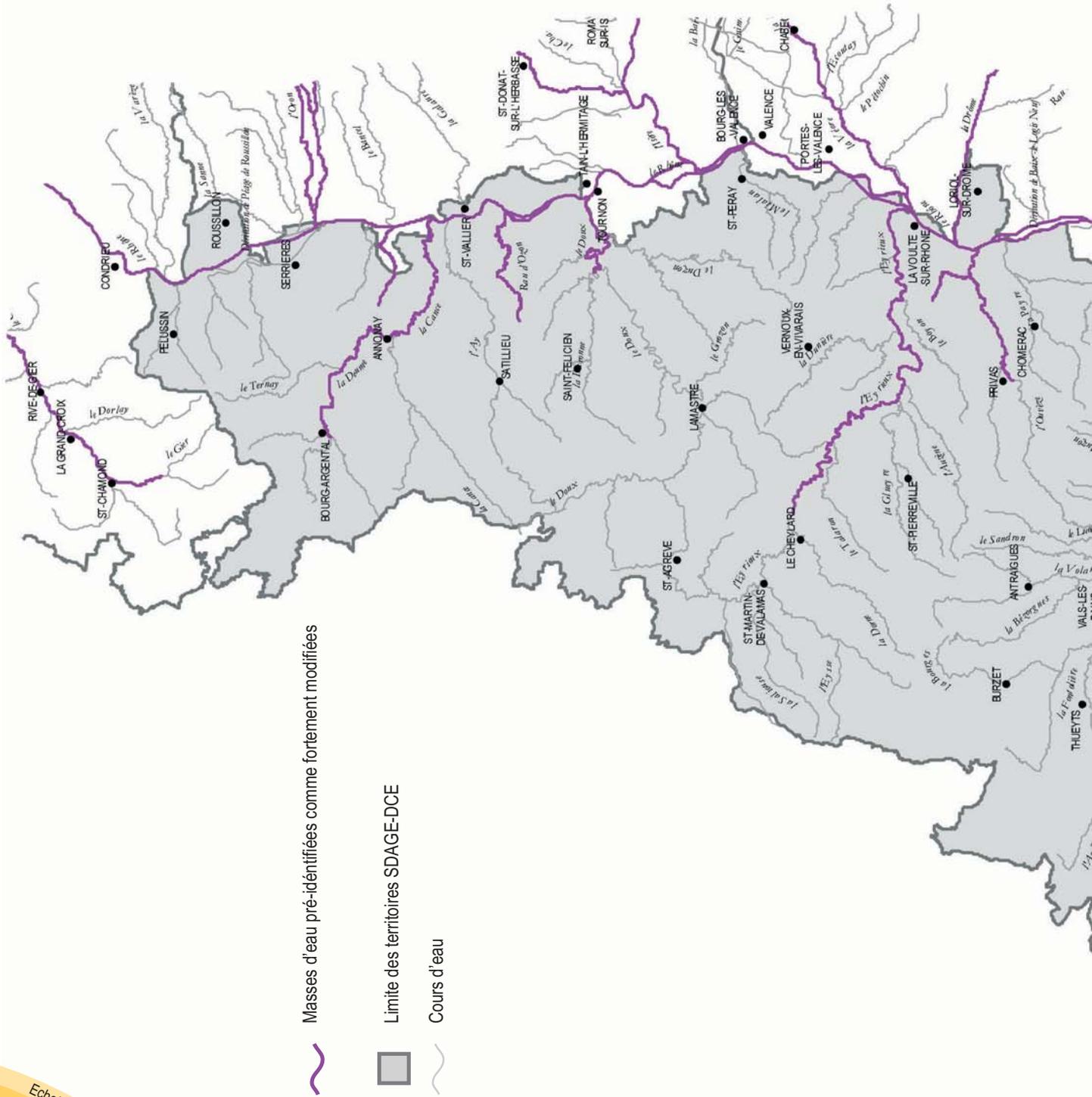
Pressions sur la ressource biologique

- Espèce végétale envahissante
- Pisciculture



Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

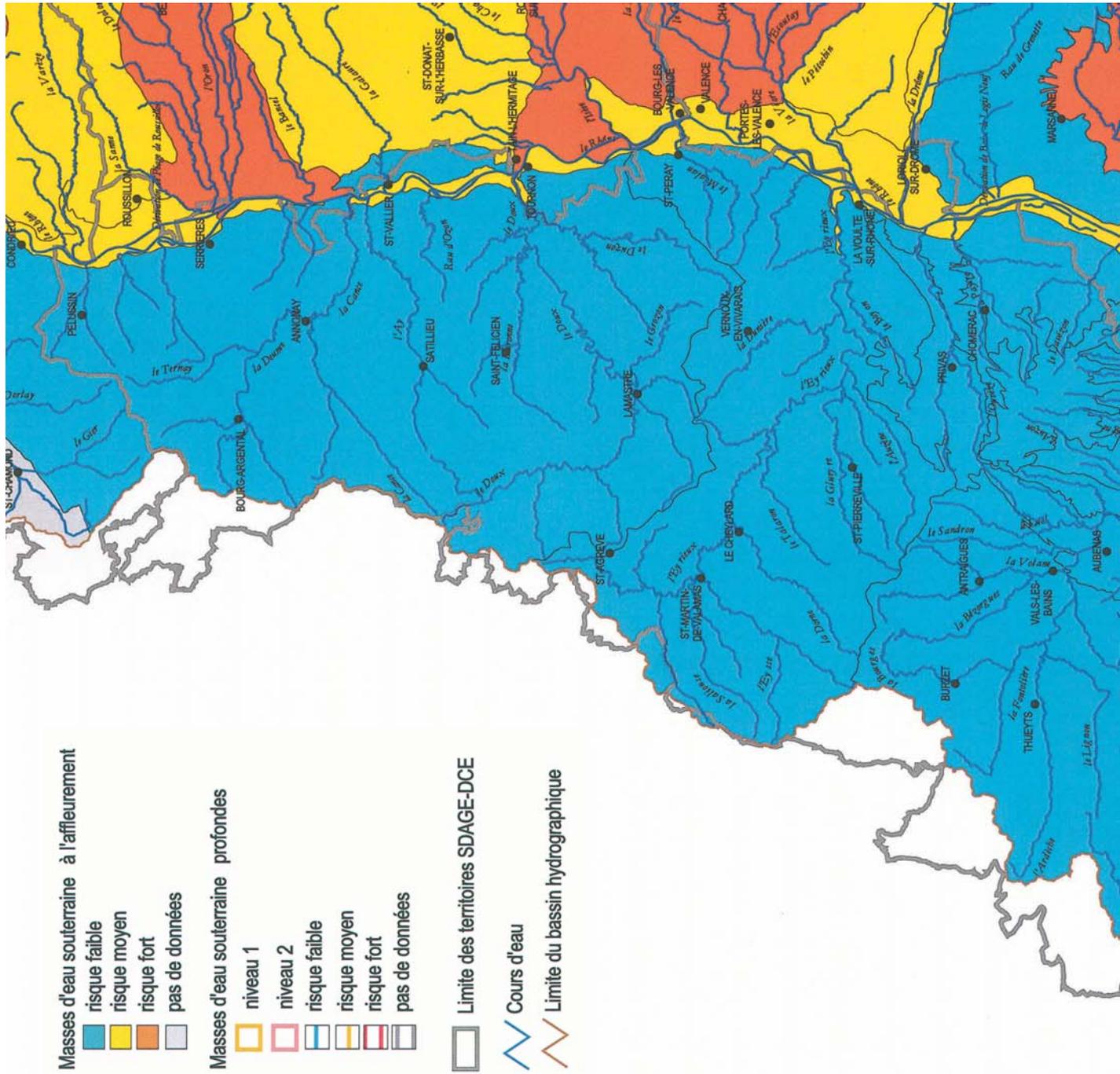
14/ Rive droite du Rhône aval



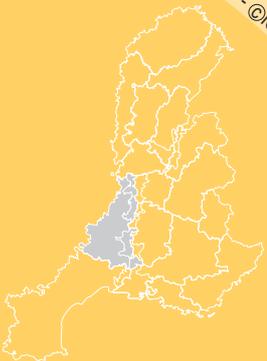
Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Cartho /©IGN BD Carthage

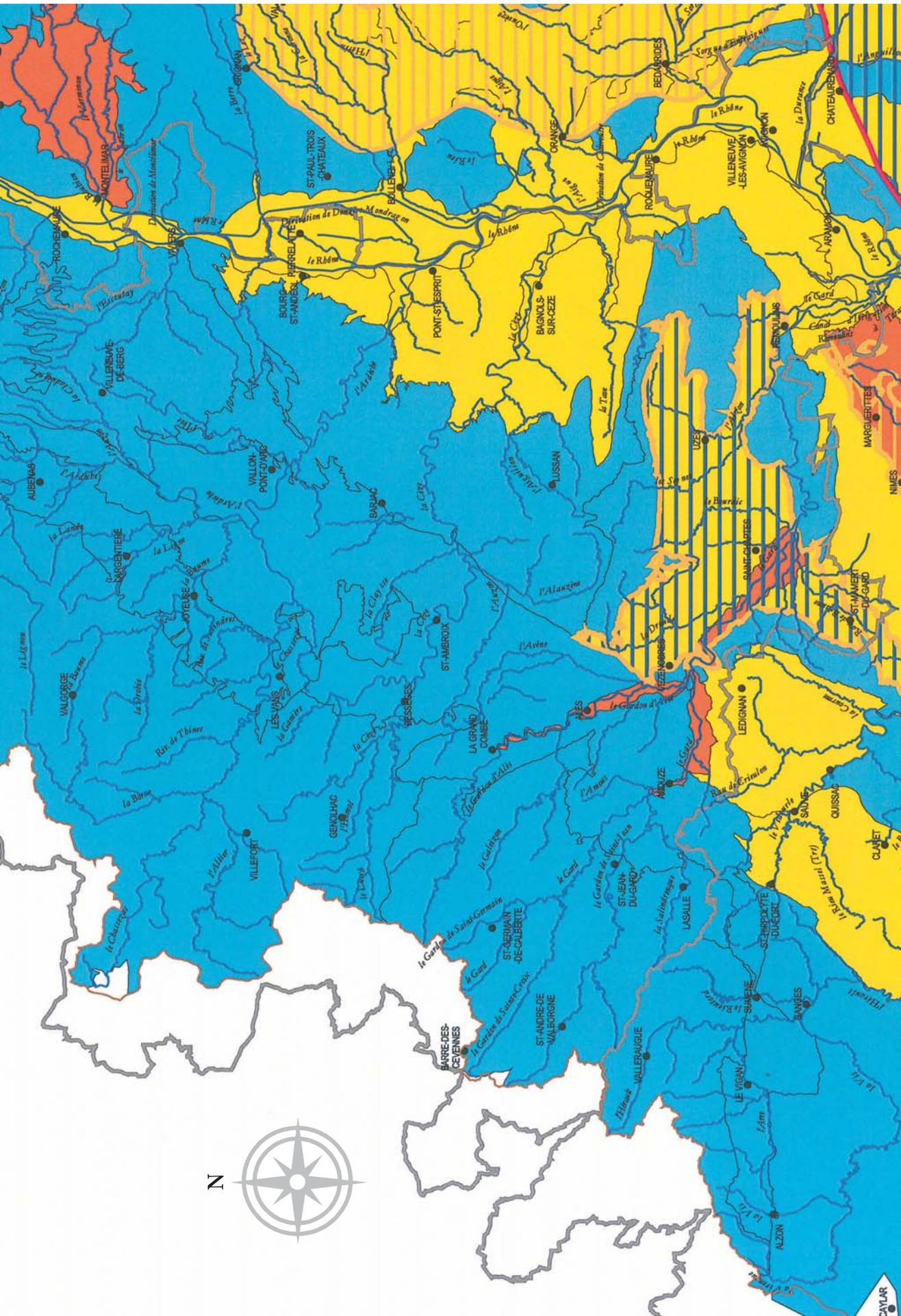


14/ Rive droite du Rhône aval



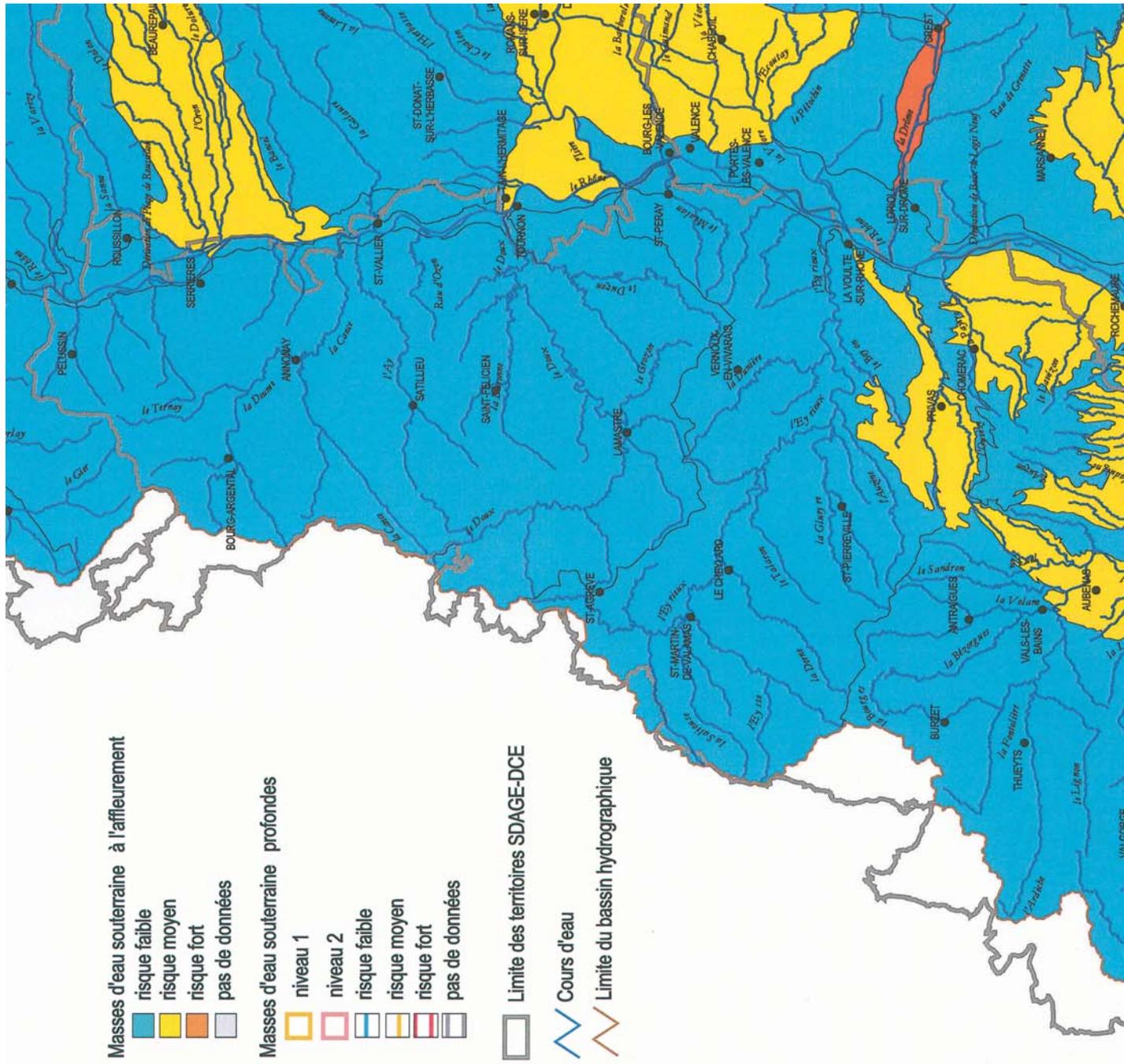
Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Carthage ©IGN BD Carthage



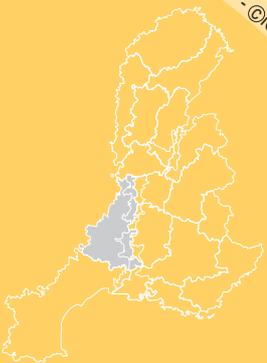


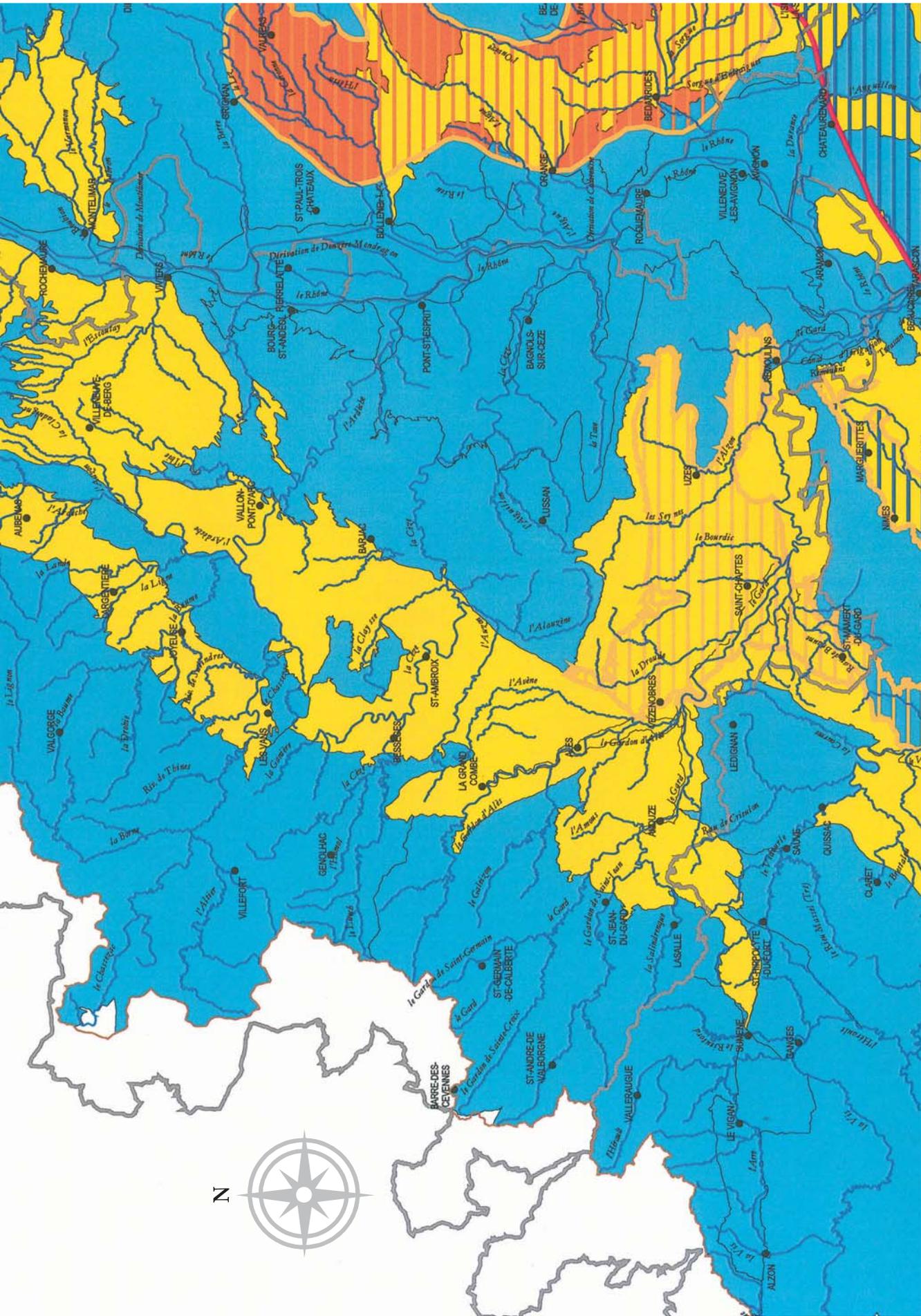
Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif

14/ Rive droite du Rhône aval



Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Carthage ©IGN BD Carthage





Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Cours d'eau		Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physico-chimique est			
Code	nom			matières organiques et oxydables	matières azotées	nitrites	matières phosphorées
377	Le Gard de Collias à la confluence avec le Rhône	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne	très bonne
378	Le Gard du Bourdic à Collias	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	bonne
379	Le Gard du Gardon d'Alès au Bourdic	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
380a	Le Gardon d'Alès à l'amont des barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	bonne
380b	Le Gardon d'Alès à l'aval des barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous	Fort	Oui	médiocre	médiocre	bonne	médiocre
381	Le Gard du Gardon de Saint Jean au Gardon d'Alès	Doute	Oui	bonne	bonne	très bonne	bonne
382	Le Gard de sa source au Gardon de Saint Jean inclus et le Gardon de Sainte Croix	Faible	Non	bonne	très bonne	très bonne	bonne
394a	La Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	Faible	Non	?	très bonne	bonne	très bonne
394b	La Cèze à l'aval de Bagnols	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
395	La Cèze du ruisseau de Malaygue à l'Aiguillon	Faible	Non	?	?	bonne	?
396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
397	L'Auzonnet	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
398	La Cèze du barrage de Sénéchas à la Ganière	Fort	Oui	bonne	bonne	très bonne	bonne
399	La Ganière	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
400a	La Cèze de sa source au barrage de Sénéchas	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
400c	Le Luech	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
411a	L'Ardèche de la confluence de l'Auzon à la confluence avec l'Ibie	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
411b	L'Ardèche de la confluence de l'Ibie au Rhône	Doute	Non	bonne	très bonne	bonne	bonne
412	L'Ibie	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	bonne
413a	La Borne de sa source au barrage du Roujanel	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
413b	La Borne du barrage du Roujanel à la confluence avec le Chassezac	Fort	Oui	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
414	Le Chassezac de sa source à la retenue de Puylaurent	Faible	Non	bonne	très bonne	bonne	bonne
416	L'Altier	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
417a	La Beaume de sa source à la confluence avec l'Alune	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
417b	La Beaume de la confluence avec l'Alune à l'Ardèche	Doute	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
418	La Drobie	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
419	L'Ardèche de la Fontolière à l'Auzon	Doute	Non*	bonne	bonne	bonne	bonne
420	La Volane	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	bonne
421	L'Ardèche de sa source à la confluence avec la Fontolière	Faible	Non	très bonne	très bonne	bonne	très bonne
427	L'Escoutay de sa source au Rhône, la Nègue	Doute	Non	?	?	?	?
434	Le Lavézon	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
444a	L'Eyrieux du ruisseau du Ranc Courbier inclus à l'amont de la confluence avec la Dunière	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
444b	L'Eyrieux de l'amont de la confluence avec la Dunière à sa confluence avec le Rhône	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
445	La Dunière	Doute	Non	bonne	moyenne	bonne	bonne
446	L'Eysse, la Dorne, et l'Eyrieux de sa source au Ranc de Courbier	Faible	Non	bonne	bonne	très bonne	très bonne
452	Le Doux de la Daronne au Rhône	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
453	La Daronne	Faible	Non	bonne	très bonne	très bonne	bonne
454	Le Doux de la carrière de Dessaignes à la Daronne	Doute	Non	très bonne	très bonne	bonne	bonne
455	Le Doux de sa source à la carrière de Dessaignes	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
459	L'Ay	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
460	La Cance de la Deume au Rhône	Fort	Doute	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne
461a	Cance en amont de la confluence avec la Deume	Faible	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
461b	Déome en amont de Bourg Argental (Rejet de Bourg Argental)	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne	bonne
461c	Déome de l'amont de Bourg Argental à la confluence Cance Deume	Doute	Doute	bonne	bonne	bonne	bonne
465	Escoutay	Fort	Non	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne
468	Limony	Doute	Non	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne
469	Le Batalon	Doute	Non	?	?	?	?
1319a	La Payre de sa source à l'amont de sa confluence avec la Véronne	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
1319b	La Payre de la confluence avec la Véronne au Rhône et l'Ozon	Doute	Non	bonne	moyenne	moyenne	moyenne
1320a	Mezayon	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	bonne
1320b	Ouvèze en amont de la confluence avec le Mezayon	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne
1320c	Ouvèze du Mezayon au Rhône	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
1348	Rau d'Ozon	Doute	Doute	bonne	bonne	bonne	bonne
1357	Rau de Torrenson	Doute	Doute	bonne	bonne	bonne	bonne
2006	Le Rhône de la confluence Saône à la confluence Isère	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2006b	Rhône court circuité de Roussillon	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
2007	Le Rhône de la confluence Isère à Avignon	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2007a	Tronçon court-circuité de Bourg-Les-Valence, qui reçoit l'Isère	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2007b	Tronçon court-circuité de Charmes-Beauchastel	Doute	Oui	moyenne	moyenne	moyenne	bonne
2007c	Tronçon court-circuité de Baix-Logis-Neuf	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2007d	Tronçon court-circuité de Montélimar	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2007e	Tronçon court-circuité de Donzère, qui reçoit l'Ardèche	Doute	Non	bonne	bonne	bonne	bonne
2007f	Tronçon court-circuité de Caderousse	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2008	Le Rhône d' Avignon à Beaucaire	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2008a	Bras d'Avignon et ses annexes	Doute	Oui	bonne	bonne	bonne	bonne
2008b	Rhône court circuité de Beaucaire avec le Gard à son extrême amont	Doute	Oui	moyenne	moyenne	bonne	bonne

* Le statut de ces masses d'eau sera réexaminé en s'appuyant notamment sur les informations recueillies lors de la consultation institutionnelle.

? : manque d'information pour se prononcer



Qualité chimique estimée en 2015				Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
matières suspensées phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
bonne	?	?	?	faible	moyen	fort	?	?	?
?	?	bonne	?	nul	nul	nul	?	?	bonne
?	?	médiocre	?	fort	fort	fort	?	?	moyenne
?	?	?	?	faible	fort	nul	?	?	?
?	?	?	?	moyen	fort	fort	moyenne	médiocre	?
bonne	bonne	médiocre	?	moyen	faible	nul	moyenne	moyenne	très bonne
?	?	?	?	moyen	faible	nul	moyenne	bonne	moyenne
bonne	?	?	?	faible	faible	nul	?	?	moyenne
bonne	bonne	moyenne	?	faible	faible	nul	?	?	très bonne
?	?	?	?	faible	moyen	nul	?	?	?
bonne	bonne	bonne	bonne	faible	faible	nul	?	?	très bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	fort	faible	nul	?	?	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	fort	fort	nul	?	?	très bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	nul	nul	nul	?	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	nul	nul	fort	?	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	nul	moyen	nul	?	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	très bonne	fort	moyen	moyen	bonne	bonne	moyenne
bonne	bonne	moyenne	moyenne	fort	faible	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	très bonne	faible	nul	faible	très bonne	bonne	très bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	fort	nul	nul	très bonne	bonne	très bonne
bonne	très bonne	bonne	bonne	fort	fort	nul	très bonne	moyenne	médiocre
?	très bonne	bonne	très bonne	nul	nul	nul	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	nul	nul	très bonne	très bonne	très bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	nul	nul	très bonne	très bonne	très bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	faible	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	nul	nul	très bonne	très bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	faible	fort	bonne	bonne	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	fort	faible	très bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	faible	nul	très bonne	très bonne	bonne
?	?	?	?	moyen	faible	nul	?	?	?
bonne	bonne	bonne	bonne	faible	moyen	faible	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	bonne	moyenne	faible	fort	faible	bonne	moyenne	bonne
très bonne	bonne	?	?	faible	fort	fort	bonne	moyenne	moyenne
bonne	bonne	moyenne	?	fort	moyen	nul	bonne	moyenne	bonne
moyenne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	fort	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	bonne	?	moyen	faible	faible	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	moyenne	?	moyen	faible	moyen	bonne	moyenne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	?	moyen	faible	faible	très bonne	très bonne	très bonne
très bonne	bonne	bonne	bonne	faible	moyen	nul	bonne	bonne	bonne
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	moyen	moyen	faible	moyenne	moyenne	bonne
bonne	bonne	bonne	très bonne	moyen	moyen	moyen	bonne	bonne	très bonne
?	?	?	?	faible	moyen	faible	très bonne	très bonne	très bonne
bonne	?	?	?	moyen	moyen	moyen	bonne	moyenne	bonne
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	moyen	faible	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	moyenne	moyenne	bonne	faible	faible	moyen	moyenne	moyenne	bonne
moyenne	moyenne	bonne	bonne	moyen	nul	faible	?	?	?
bonne	bonne	bonne	bonne	faible	moyen	faible	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	médiocre	bonne	moyen	faible	faible	bonne	bonne	moyenne
très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	moyen	faible	très bonne	bonne	bonne
?	mauvaise	bonne	?	moyen	fort	fort	très bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	moyenne	?	fort	fort	faible	bonne	bonne	moyenne
bonne	bonne	moyenne	bonne	moyen	faible	fort	moyenne	moyenne	médiocre
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	moyen	fort	fort	moyenne	médiocre	?
bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyen	faible	faible	?	moyenne	?
bonne	moyenne	bonne	moyenne	faible	fort	fort	moyenne	médiocre	?
moyenne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	moyen	?	?	?
bonne	bonne	bonne	moyenne	fort	fort	moyen	?	bonne	?
bonne	bonne	bonne	moyenne	fort	moyen	moyen	?	?	?
moyenne	bonne	bonne	moyenne	fort	moyen	moyen	?	?	?
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	fort	bonne	bonne	moyenne
bonne	moyenne	moyenne	bonne	faible	moyen	fort	moyenne	médiocre	?
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	faible	fort	?	?	?
bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	fort	?	?	?

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Plans d'eau				
Code	Nom	Type	Qualité	Risque de non atteinte du bon état*
L86	Devesset (retenue)	fortement modifié	Mauvaise	
L87	Villefort (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L88	Puylaurens (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L111	Caderousse (retenue)	fortement modifié	sans infos	
L138	Roujanel (retenue)	fortement modifié	sans infos	

* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.

Masses d'eau artificielles (canaux)

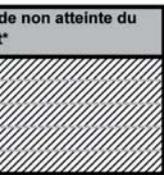
Code	Nom	Type
3014	canal puy	canal de transport d'eau brute
3043	canal crillon	canal de transport d'eau brute
3044	canal de l'hôpital - Durançole	canal de transport d'eau brute
3045	canal de vaucluse	canal de transport d'eau brute

Masses d'eaux souterraines

Code	Nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs		État
					Equilibre de la ressource	Equilibre du biseau salé	
6118	Calcaires jurassiques de la bordure des Cévennes	Faible	Faible	Faible	Très Bon		Très
6128	Calcaires urgoniens des garrigues du Gard BV du Gardon	Faible	Moyen	Moyen	Moyen		Très
6129	Calcaires urgoniens des garrigues du Gard et du Bas-Vivarais dans les BV de la Cèze et de l'Ardèche	Faible	Faible	Faible	Très Bon		Très
6220	Molasses miocènes du bassin d'Uzès	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen		Moyen
6322	Alluvions du moyen Gardon + Gardons d'Alès et d'Anduze	Fort	Moyen	Fort	Moyen		Moyen
6323	Alluvions du Rhône du confluent de la Durance jusqu'à Arles et Beaucaire + alluvions du Bas Gardon	Moyen	Faible	Moyen	Bon		Moyen
6324	Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basses vallée Ardèche, Cèze	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon		Très
6325	Alluvions du Rhône entre le confluent de la Saône et de l'Isère + alluvions du Garon	Moyen	Faible	Moyen	Bon		Bon
6507	Formations liasiques et triasiques de la bordure cévenole (Ardèche, Gard) et alluvions de la Cèze à St Ambroix	Faible	Moyen	Moyen	Moyen		Très
6518	Formations tertiaires côtes du Rhône	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon		Très
6519	Marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon		Très
6602	Socle cévenol BV des Gardons et du Vidourle	Faible	Faible	Faible	Bon		Très
6607	Socle cévenol BV de l'Ardèche et de la Cèze	Faible	Faible	Faible	Bon		Très
6612	Socle Monts du Vivarais BV Rhône, Eyrieux et Volcanisme du Mézenc	Faible	Faible	Faible	Bon		Très
6613	Socle Monts du lyonnais sud, Pilat et Monts du Vivarais BV Rhône, Gier, Cance, Doux	Faible	Faible	Faible	Bon		Très
6700	Formations volcaniques du plateau des Coirons	Faible	Faible	Faible	?		Très



? : manque d'information pour se prononcer



s	Aspects qualitatifs						
	Etat nitrates	Etat pesticides	Etat solvants chlorés	Etat chlorures	Etat sulfates	Etat ammonium	Etat autres polluants
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Moyen	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Moyen?	Moyen?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Moyen	Bon	Très Bon	Bon	Très Bon	Bon	Bon
	Très Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Bon	Moyen	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Moyen
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Moyen?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	?



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées